

*Boite: Dupl. 10: July 54-92*  
 Légation Suisse

Paris, le 8 juillet

1854.

à Paris.

n° 55.

Très honorés Messieurs

On sait ici que la réponse du Czar est parvenue à Vienne, mais il paraît certain qu'hier soir le contenu n'en était pas connu. L'entrée des Autrichiens dans les Principautés est ajournée, à ce qu'il semble, puisque l'avis officiel de cette entrée n'est pas encore donné. Je remarque que tout cela contrarie vivement et qu'on l'attribue aux tergiversations du roi de Prusse que j'ai entendu qualifier durement par un haut personnage

Messieurs les Président et membres du Conseil fédéral



dont je ne me permettrais pas de répéter les  
expressions.

Le gouvernement est très irrité contre les États  
qui permettent que le nouvel emprunt russe  
soit coté à leurs bourses. Hier le Ministre  
d'un État que je ne suis pas autorisé à  
nommer, a été menacé du blous dans le cas  
où se fait se reproduirait. Le gouvernement  
français envisage l'emprunt, dans l'état actuel  
du crédit, comme un subside indirect et un moyen  
fourni à la Prusse de continuer la guerre.  
J'espère que vos banquiers seront assez avisés  
pour ne pas se mêler de cette affaire; il serait  
cependant prudent, je crois, de leur faire connaître,  
au moins à ceux de Bâle et de Genève, les  
désagréments qu'ils attireraient à leur Canton et

peut être à la Suisse entière. Il vaut toujours  
mieux prévenir le mal que d'avoir à y remédier.

Merci, très bonnes nouvelles, la  
nouvelle assurance de mes sentiments respectueux

Le Charge d'affaires de la Conf<sup>é</sup> Suisse

Mannin

Auszug.

Bezüglich für ein offenkundig Blatt. Ein ferner  
auf demselben steht der Inhalt nicht zu, und  
dieser ist den entgegenstehenden Folgen folgen.

2836

Leindoray von 10 Juli 1854 -

Paris, Dep. Seine 1854.

Leipzig. Acta.

Handwritten signature or scribble

Faint handwritten text at the bottom of the page

Small handwritten mark or signature at the bottom